

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE
PUBLICATION MENSUELLE

Allocutions et Lettres de S. S. Pie XII

VI

Année 1942

Madeline de Canossa

Les bienfaits du mariage un et indissoluble

La jeune fille moderne

Les ruses et les méfaits de l'amour-propre



Prix: 15 sous

ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE
MONTRÉAL

Direction:
SECRETARIAT DE L'É. S. P.
1961, RUE RACHEL EST

Administration:
L'ACTION PAROISSIALE
4260, RUE DE BORDEAUX

1943

TOUS DROITS RÉSERVÉS

PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

(Abonnement: \$1.50 par an)

- 1a. *L'École Sociale Populaire.*
 2. *L'Organisation ouvrière dans la province de Québec* (2^e édition, 1913). Arthur Saint-Pierre
15. *L'Encyclique « Rerum notarum »* S. S. Léon XIII
 18-19. — *Contre l'alcool* Dr Joseph Gauvreau
 20-21. *Un catholique social: Frédéric Ozanam.*
 Abbé Gouin, P. S. S.
30. *L'Utopie socialiste — I* XXX
33. *Les Ecoles maternelles* R. P. Daly, C. S. S. R.
 40. *Les Syndicats socialistes et neutres.*
 R. P. Trudeau, O. P.
 46. *A propos d'immunités* R. P. Gonthier, O. P.
 51. *Les Avantages de l'agriculture.*
 R. P. Alexandre Dugré, S. J.
 53-54. *Le Règne social du Sacré Cœur.*
 Abbé Gouin, P. S. S.
 55. *Le Comptoir coopératif* Anatole Vanier
59. *Le Clergé et les œuvres sociales.*
 R. P. Archambault, S. J.
 62-63-64. *Vers les terres neuves.*
 R. P. Alexandre Dugré, S. J.
76. *Nos errements agricoles.*
 R. P. Edgar Colclough, S. J.
 86. *Le Problème social et sa solution.*
 Abbé Edmour Hébert
 87. *Les Semaines sociales.* E. S. P.
 88-89. *De l'Internationalisme au Nationalisme.*
 Alfred Charpentier
91. *L'Action sociale* Antonio Perrault
 92-93. *La Grève et l'enseignement catholique.*
 R. P. Villeneuve, O. M. I.
 94. *Programme d'action sociale.*
 Edouard Montpetit
96. *L'Organisation professionnelle.*
 Mgr L.-A. Piquet
 97. *Syndicats patronaux* Abbé Emile Cloutier
100. *Le Salaire.* Abbé Edmour Hébert
 102. *La Question des chemins de fer* XXX
 103. *Les Caisse Desjardins: œuvre sociale.*
 Wilfrid Guérin
105. *L'Organisation ouvrière catholique au Canada.*
 E. S. P.
 106. *Réformes scolaires.* E. S. P.
 107. *Le Travail du dimanche dans notre industrie.*
 Mgr Eugène Lapointe
108. *La Gaspiste* J. W.
 110. *La Société catholique de Protection.* E. S. P.
 111. *Le Problème des narcotiques au Canada.*
 Olivier Carignan
 112. *Le Charbon au Canada* Paul Chartier, S. J.
 113-114. *Le Nord qui s'ouvre.*
 R. P. Alexandre Dugré, S. J.
 115. *Les Trois Etapes de la question ouvrière.*
 Abbé Edmour Hébert
- 116-117. *Dans les chantiers.*
 R. P. J.-A. Desjardins, S. J.
 118. *La Mortalité infantile* Dr Joseph Gauvreau
 120-121. *Le Chômeage* Gérard Tremblay
 122. *L'Eucharistie et la question sociale.*
 R. P. Léo Boismenu, S. S. S.
 124. *Le Patriotisme* S. G. Mgr Lafèche
 125. *L'Apprentissage* E. S. P.
 126-127. *Notre problème agricole.* Charles Gagné
 128. *Les Forces hydrauliques.*
 R. P. Pierre Fontanel, S. J.
 129. *L'Art ménager* Abbé Arm. Beauregard
 130. *Le Domaine rural canadien.*
 Georges Bouchard
 131. *Les Paysans de France.* Georges Bouchard
 132. *La Jeune Fille et les œuvres de charité.*
 R. P. Adélar Dugré, S. J.
 133-134. *Pour et contre le tabac.*
 R. P. Pierre Fontanel, S. J.
 135. *Vers l'émancipation économique.*
 G.-E. Marquis
- 136-137. *Le Travail de nuit dans les boulangeries.*
 XXX
 138. *Expansion industrielle dans le Québec.*
 G.-E. Marquis
 139. *Le Logement et la santé.*
 R. P. Pierre Fontanel, S. J.
 142. *L'Éducation de la Justice.*
 R. P. Louis Lalande, S. J.
 143. *Abolitionnisme ou Réglementation.*
 R. P. J. Salsmans, S. J.
 144. *L'Actionnariat syndical.* Max. Turmann
 145-146. *Le Conseil national d'Éducation.*
 C.-J. Magnan
147. *Jeunes d'autrefois, Jeunes d'aujourd'hui.*
 R. P. Maurice H.-Beaulieu, S. J.
 148. *Eclaireurs canadiens-français.*
 R. P. Adélar Dugré, S. J.
 149-150. *La Pulpe et le Papier.*
 R. P. Pierre Fontanel, S. J.
 151. *L'Atelier syndical fermé.* Alfred Charpentier
 155. *L'Effort économique de notre race.*
 Rodolphe Laplante
- 156-157. *La Forêt canadienne.*
 R. P. Pierre Fontanel, S. J.
 158. *Le Caractère de l'adolescent*
 R. P. Paul-Emile Farley, C. S. C.
 159-160. *Les Allocations familiales.*
 R. P. Léon Lebel, S. J.
 161. *L'Association professionnelle.*
 Abbé Maxime Fortin
 162. *Fédération des Œuvres d'hygiène infantile.*
 XXX
 163. *La Réforme du calendrier* J.-H. Richardson
 164. *Les Petites Industries féminines à la campagne*
 Georges Bouchard

ALLOCUTIONS ET LETTRES

DE S. S. PIE XII

VI

1942

HN
31
E311
V, 348
1943

Madeleine de Canossa

*Discours prononcé à l'audience donnée aux Filles de la Charité
au lendemain de la béatification de leur fondatrice*

Nous remercions la Providence, chères Filles, qui glorifie votre bienheureuse fondatrice, Madeleine de Canossa, suave et admirable modèle de femme, qui vécut dans le monde presque autant d'années que dans la vie religieuse, élevée aux honneurs des autels et présentée à la vénération publique du peuple chrétien en ces temps douloureux, où une large portion de l'humanité, déchirée, brisée, angoissée et plus éprouvée que jamais, sent la détresse d'une guerre terrible prolongée depuis longtemps déjà et s'étendant de proche en proche sans que personne en puisse prévoir la fin. Elle n'ignorait pas les maux de la guerre, la nouvelle bienheureuse: elle apprit à pieusement secourir les miséreux; intrépide et généreuse, elle connut la crise politique et sociale qui, des débuts de la Révolution française (1789) jusqu'à la dernière chute de Napoléon (1815), bouleversa durant vingt-cinq ans l'Europe de convulsions de peuples et de guerres continuelles. Ces années tragiques, elle ne les vécut point en sûreté, loin des combats et des invasions, mais dans sa ville de Vérone, cité destinée à passer d'un vainqueur à l'autre; loin de sa ville natale, en quête avec les siens d'un refuge à l'hôpital de Venise, elle connut les tristesses des fuyitifs, comme elle devait, durant la campagne de 1800, connaître d'expérience les angoisses du siège, des bouleversements et de l'occupation ennemie.

École de vertu pour les saints, les vicissitudes de leur vie tournent pour nous en leçons. Dieu suscite ses héros pour que leur exemple brille comme une lumière et un éperon à nos pas.

Dieu envoya notre Bienheureuse afin que, même dans les menues circonstances de sa vie de chaque jour toute pareille à la nôtre, elle fût un modèle nécessaire alors comme aujourd'hui d'une vie dominée par la charité. Une charité tendre sans doute, mais forte aussi, mâle et entreprenante, et qui ne recule devant rien ni personne. On entourait alors d'une douce lumière et remettait en honneur la vraie charité surnaturelle en face de la superbe philanthropie, masque de la *sensibilité* d'un philosophisme incrédule qui, en nombre d'esprits révolutionnaires de l'époque, s'alliait étrangement aux pires cruautés, comme antérieurement elle s'était unie au despotisme le plus dur.

Aujourd'hui, certains supportent mal le mot de charité chrétienne qu'ils estiment humiliante pour l'homme; beaucoup prétendent la bannir comme une faiblesse. La charité chrétienne, une faiblesse? Oui, une faiblesse, mais la faiblesse de Dieu, parce qu'Il est charité: *Deus caritas est*. Cette charité est large comme le cœur du Christ, immense comme l'étendue de la mer. Elle n'exclut de son sein et de son amour aucun de ceux qu'aime et cherche le divin Cœur qui embrasse tout le genre humain. Cette charité n'est-elle pas élevée comme le regard de Dieu? Ne domine-t-elle pas de sa hauteur toutes les divisions et tous les égoïsmes des hommes? N'est-ce pas la charité qui, suivant l'ordre établi par la Providence, sait, sans se diminuer, vouer une affection particulière aux personnes avec qui cette même Providence nous a plus étroitement unis dans une même famille, une même patrie, une même sainte Église? N'est-elle pas cette charité courageuse jusqu'à la mort, — et la mort de la croix, — forte, jusqu'à vaincre dans sa faiblesse apparente les inimitiés les plus farouches et les rancœurs les plus profondes, que l'orgueil humain prétend être les seules sources de force et de grandeur?

Superbes bienfaiteurs de l'humanité — dit le Pape, s'adressant aux hérauts de la haine et de la violence — ne bannissez point la charité chrétienne de la cité! Elle est la force du Christ et de son Épouse, l'Église, sa voie la meilleure pour se faire toute à tous et arriver là où vous ne sauriez parvenir: au cœur des hommes. Aux petits et aux vieillards, aux égarés et aux abandonnés, aux affligés et aux mourants, elle offre pour leurs blessures un baume et un réconfort que ne connaît ni ne saurait donner toute la médecine et la chirurgie des sages du siècle.

Pour vous, chères Filles, vous savez que ce n'est point d'aventure ou sous l'impression d'une dévotion passagère que

votre bienheureuse Mère choisit pour l'Institut qu'elle fondait le nom de Filles de la Charité. Elle s'était représenté la charité sous les traits d'une mère, elle la vit réalisée en Marie, la Mère du bel amour, amour dont on ne saurait vivre sans douleur; et elle voulut appeler ses enfants Filles de cette charité et les mettre sous la protection spéciale de Notre-Dame des Douleurs, debout au pied de la croix, le cœur transpercé, magnanime et forte de l'amour où elle unissait son divin Fils et tous ceux dont, en la personne du disciple bien-aimé, Jésus la faisait la Mère. De contempler au Golgotha un Dieu crucifié pour l'amour des hommes, voilà le secret de la vie de Madeleine de Canossa, de cette vie toute vibrante de charité ardente et courageuse; vie que, telles les vierges martyres du Christ aux amphithéâtres, elle voulut terminer debout, le jour consacré aux Douleurs de Marie, pour tomber dans les bras de ses filles.

Madeleine était née avec un cœur de mère pour les malheureux. Encore enfant, elle s'était sentie conquise par la charité du Christ qui presse les âmes bien nées. Durant les trente-trois années de sa vie séculière, jeune fille et femme aux manières aristocratiques, elle se voue corps et âme aux œuvres de charité. Intelligente, gracieuse, hardie, maîtresse d'un antique et noble palais, elle ne se lasse point d'en faire les honneurs, fût-ce à Napoléon. Mais son cœur ne bat jamais que pour Dieu à qui elle s'unit sans cesse dans la prière et — pratique rare à son époque — la communion quotidienne.

Au milieu de la foule si mêlée des officiers, diplomates et hommes d'État qui passent et repassent dans son palais de Vérone, elle sait conserver son intransigeante fidélité au Christ: son assurance et sa dignité toutes juvéniles imposent respect et réserve aux plus hardis, grâce au rayonnement de son angélique chasteté, qui étonnera même le puissant vainqueur de Marengo et l'inclinera à céder à Madeleine un monastère pour ses œuvres. Forte de sa courageuse charité et de sa condition de grande dame, elle entreprendra, contre les modes extravagantes et indécentes de la fin du XVIII^e siècle, une ingénieuse et vive campagne de modestie féminine. « Je ne veux pas d'habits indécents ni ridicules, écrivait-elle, mais une mode honnête et de bon goût. J'estime la réforme de la mode une des œuvres essentielles pour attirer les bénédictions divines sur nos États et éviter tant d'offenses à Dieu. »

Jailli de sa charité, ce zèle de l'honneur de Dieu tournera en généreux et industrieux amour du prochain. Ses devoirs de

famille accomplis, Madeleine quittera ses appartements aisés pour donner sans compter son temps, ses forces, ses biens et son cœur aux pauvres, aux filles abandonnées, aux blessés et aux malades, à toutes les misères et à tous les déchirements que la guerre et l'invasion multipliaient autour d'elle.

Mais l'amour, âme de l'âme, qui, loin de séparer, pousse à l'union, à la communauté de vie et à l'échange mutuel des biens, l'amour ne saurait vivre loin des êtres aimés. Impérieux et vaste, il enflamme Madeleine de Canossa à franchir et abandonner le seuil de l'antique palais de ses aïeux pour aller rejoindre les premières compagnes de son œuvre et demeurer avec elles dans l'humble maison de Saint-Joseph : vierge héroïque aux bienfaisantes entreprises et mère d'un florissant Institut religieux, elle y mourra trente ans plus tard en récitant la salutation angélique, les yeux brillants de la joie des saints.

Dans cet asile austère, berceau et refuge de son amour pour les pauvres, elle se sentit leur sœur et leur servante; elle savoura le renoncement aux richesses, aux grandeurs et aux plaisirs du monde et dans la clairvoyance de sa charité, reconnut le prix de la pierre précieuse de la vie religieuse qu'elle avait déjà cherchée parmi les filles de sainte Thérèse et que la Providence lui avait réservé de trouver comme fondatrice de l'Institut des Filles de la Charité. N'était-elle point déjà surnaturellement belle, généreuse, féconde, sa vie de femme, vouée aux œuvres de bien ?

Mais la grâce qui, dans son cœur, préparait sans cesse de nouvelles ascensions, lui fit saisir tous les progrès de générosité, de renoncement et d'amour que lui procurerait l'holocauste des trois vœux de religion. C'est de cette vie chrétienne si belle déjà que l'Esprit-Saint appelle à une perfection plus haute encore l'âme si élevée et si vaillante de Madeleine; il lui fit préférer à tout, chères Filles, votre modeste vie commune de religieuse, qu'elle aimait et établit dans votre Règle.

Ne voyez-vous pas, ne sentez-vous pas toute la valeur et toute la sainteté de votre vocation ? A de superficiels regards mondains, la vie religieuse peut paraître un abri contre les orages, le repos spirituel d'une béate retraite, une solitude où des faibles cherchent un refuge contre les périls et les préoccupations du monde; mais le monde est aveugle. Pour un cœur mâle et intrépide comme celui de votre bienheureuse Mère, la vie religieuse est la religion vécue devant Dieu et les hommes. Si elle

est une retraite, elle est aussi une école d'abnégation et de prière, d'action et de travail, d'où l'on sort aguerri et disposé aux grands sacrifices, au dévouement à Dieu et aux âmes, sous l'empire d'une charité plus intense, plus courageuse, plus intrépide même en face de la mort.

Un jour, Madeleine de Canossa se vit, sans sourciller, visée par le pistolet d'une personne à qui elle était venue réclamer la victime d'une passion dérégulée. Caractère héroïque, elle manifesta dans cette épreuve le courage supérieur qui l'anima tout au long de ses travaux de fondation, d'organisation et de formation. Entreprises où se mêlèrent les joies et les douleurs, l'opposition et la défiance, les voyages et les attentes, et qui assurèrent l'avenir de la famille religieuse dont nous admirons aujourd'hui les nombreuses maisons, les écoles, les asiles, les hôpitaux en Italie, en pays de mission et dans le monde entier.

(*La Liberté*, Fribourg, 27 février 1942.)

Les bienfaits du mariage un et indissoluble

Allocution prononcée devant un groupe de jeunes mariés

Qu'elles sont donc belles et éclatantes de foi les tentes des familles chrétiennes! Nos yeux voient briller en vous la dignité d'époux non seulement marqués du chrême mystique commun à tous les fidèles, peuple saint et sacerdoce royal, selon la parole de saint Pierre, mais encore élevés, dans l'acte saint de vos noces, par votre libre et mutuel consentement, à la dignité de ministres du sacrement de mariage; mariage qui représente l'union très parfaite du Christ et de l'Église et ne saurait être qu'indissoluble et perpétuel.

Mais la nature, que dit-elle de cette perpétuité? La grâce qui, loin de la changer, la perfectionne en tout et toujours, trouverait-elle une ennemie dans la nature? Non: l'art de Dieu est admirable et suave; toujours il s'harmonise avec la nature dont il est l'auteur. La perpétuité et l'indissolubilité qu'appellent la volonté du Christ et la mystique signification du mariage chrétien, elles sont également voulues par la nature. La grâce en assouvit les aspirations, elle lui donne la force de réaliser son plus haut idéal.

Époux, interrogez votre cœur.

Quand vous évoquez le moment où vous avez senti qu'à votre affection répondait pleinement un autre amour, ne vous semble-t-il pas que, de cet instant jusqu'au oui prononcé devant l'autel, la vie ait été pour vous une anxieuse espérance et une fébrile attente? Cette espérance n'est plus un bouton vert, elle est une rose épanouie, et votre attente aspire vers d'autres joies.

Votre rêve se serait-il évanoui? Non, il est devenu réalité. Qui, devant l'autel, l'a transformé en une union réelle? L'amour, qui loin de disparaître est demeuré, s'est senti plus fort et plus solide et s'est écrié dans sa vigueur: cet amour doit rester immuable, intact, inviolable, à tout jamais! S'il connaît des aubes et des aurores, l'amour conjugal ne doit pas connaître des déclinés ou des saisons, ni des journées grises et tristes, car l'amour doit être toujours jeune et résister aux souffles des vents. Par là, vous conférez à votre amour conjugal, inconsciemment, Nous allions dire avec une sainte jalousie, la marque que l'apôtre Paul assignait à la charité: *Caritas nunquam excidit*, la charité ne passe jamais.

Le pur et vrai amour conjugal est un limpide ruisseau qui jaillit impétueux du rocher infrangible de la fidélité, coule tranquille parmi les fleurs et les ronces de la vie et va se perdre dans la tombe.

L'indissolubilité du mariage est donc l'assouvissement d'un élan du cœur pur et sans tache, de l'âme naturellement chrétienne, et elle ne s'évanouit qu'avec la mort. Dans la vie future, il n'y aura pas de noces mais les hommes vivront au ciel comme des anges de Dieu. L'amour conjugal, en tant que tel, finit lorsque cesse la fin à laquelle il était ordonné ici-bas; mais, en tant qu'il a agi dans les âmes des époux et les a rapprochées dans cet amour plus intime qui unit les cœurs avec Dieu et entre eux, il demeure dans l'autre vie, comme demeurent les âmes mêmes où il habitait ici-bas.

Pour une autre raison encore, la nature appelle l'indissolubilité du mariage: il a besoin de cette qualité pour protéger la dignité de la personne humaine. La vie conjugale est une institution divine enracinée dans la nature humaine, l'union de deux êtres formés à l'image et ressemblance de Dieu qui les appelle à continuer son œuvre dans la conservation et la propagation du genre humain.

Jusque dans ses expressions les plus intimes, cette vie apparaît comme une chose extrêmement délicate; elle rend heureuses, elle ennoblit, elle sanctifie les âmes, lorsqu'elle s'élève au-dessus du monde sensible sur l'aile du dévouement simultané et désintéressé de chacun des deux époux l'un envers l'autre; par la conscience, enracinée et vivante en l'un et l'autre, de s'appartenir totalement, de vouloir rester fidèles l'un à l'autre dans tous les événements de la vie, dans la joie et dans la tristesse, dans la santé et la maladie, dans les jeunes années et la vieillesse, sans limite ni conditions, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de les appeler à l'éternité.

Cette conscience et cette volonté exaltent la dignité humaine, exaltent le mariage, exaltent la nature qui se voit respectée, elle et ses lois; elles exaltent l'Église qui, dans la communauté conjugale, voit briller l'aurore de la première famille établie par Dieu et le midi de sa divine restauration dans le Christ. Otez cette conscience et cette volonté, et la vie conjugale risquera de glisser dans la boue d'appétits égoïstes qui ne cherchent que leur propre satisfaction et n'ont cure de la dignité personnelle et de l'honneur du conjoint.

Non: la dignité personnelle du mari, et surtout celle de la femme, n'a pas de meilleure défense et tutelle que l'indissolubilité du mariage. Ils versent dans une funeste erreur, ceux qui croient qu'on peut maintenir, protéger et élever la position de la femme et sa dignité sans prendre pour fondement le mariage un et indissoluble.

Si, dans un gigantesque et intrépide déploiement de saintes et indomptables énergies, l'Église a toujours, en remplissant la mission reçue de son divin Fondateur, affirmé et soutenu devant le monde le mariage indissoluble, louez-la d'avoir par là hautement contribué à sauvegarder les droits de l'esprit contre les impulsions des sens dans la vie matrimoniale et à sauver, avec la dignité des noces, la dignité de la femme et celle de la personne humaine.

Lorsque la volonté n'est pas fermement résolue à conserver perpétuel et inviolable le lien conjugal, le père, la mère, et les enfants voient vaciller et s'éteindre la confiance dans un avenir tranquille et assuré.

Pourquoi, demanderez-vous peut-être, étendre ces conséquences également aux enfants? C'est qu'ils reçoivent trois choses de leurs parents: l'existence, la nourriture et l'éducation, et que, pour leur sain développement, ils ont besoin d'une atmosphère de joie: or, une jeunesse sereine, une formation et instruction harmonieuses ne sauraient se concevoir sans la fidélité absolue entre les époux.

Les enfants ne fortifient-ils point le lien de l'amour conjugal? La rupture de ce lien tourne à leur égard en cruauté, elle méconnaît leur sang; elle humilie leur nom et leur met la rougeur au front, elle divise leur cœur, les sépare les uns des autres et les éloigne du toit domestique; elle empoisonne leur félicité juvénile et, dommage spirituel, grave entre tous, elle devient pour eux un scandale moral.

Que de blessures aux âmes de millions de jeunes! En nombre de cas, quelles tristes et lamentables ruines!

Celui qui recherche aujourd'hui les causes de l'affaissement moral et de la corruption d'une grande partie de la famille humaine ne tardera pas à reconnaître dans la législation et la pratique du divorce une des sources les plus fatales et les plus coupables.

Qui donc saurait nier et contester que Dieu a institué et voulu l'indissolubilité du mariage, colonne de la famille, de la grandeur de la nation, de la défense de la patrie ?

* * *

Le lien conjugal est un. Jetez dans le paradis terrestre, première image du paradis familial, un regard sur le premier lien par lequel le Créateur a uni l'homme et la femme et dont le Fils de Dieu incarné dira un jour : « Que l'homme ne s'avise pas de séparer ce que Dieu a uni. Car, ils ne sont plus deux, mais une seule chair. »

Dans l'unité du lien conjugal, vous voyez imprimé le sceau de l'indissolubilité. Certes, c'est un lien où incline la nature, mais qui, loin d'être noué nécessairement par les principes de la nature, s'accomplit moyennant le libre arbitre.

Mais si la simple volonté des contractants peut l'établir, elle ne le peut défaire. Cela vaut non seulement pour les noces chrétiennes, mais en général pour tout mariage valide conclu sur terre avec le consentement mutuel des deux époux. Le oui qui, de votre volonté, jaillit sur vos lèvres, forme autour de vous le lien conjugal, et lie à tout jamais vos volontés. L'effet en est irrévocable. Le son, expression sensible de votre consentement, passe; mais le consentement lui-même est formellement fixé; il ne passe point, il est perpétuel, car il est le consentement dans la perpétuité du lien, tandis qu'un consentement des époux à vivre ensemble seulement quelque temps ne suffirait point à constituer le mariage. L'union de vos oui est indivisible.

Mais si la volonté des époux ne peut rompre le lien du mariage, l'autorité supérieure aux époux établie par le Christ pour la vie religieuse des hommes le pourrait-elle peut-être ? Le lien du mariage est si fort que, par l'usage des droits conjugaux, il a atteint sa pleine stabilité; nulle puissance au monde — pas même la Nôtre, Vicaire du Christ, — ne saurait le trancher. Nous pouvons, il est vrai, reconnaître et déclarer qu'un mariage contracté comme valide, était en réalité nul, du fait de quelque empêchement dirimant, d'un vice essentiel de consentement ou d'un défaut de forme substantielle. En certains cas déterminés, Nous pouvons aussi, pour de graves motifs, annuler des mariages privés de caractères sacramentel. Nous pouvons, enfin, s'il y a une cause juste et proportionnée, trancher le lien d'époux chrétiens, leur oui prononcé devant l'autel, quand il est prouvé

qu'il n'a pas atteint son accomplissement par la réalisation de la vie commune matrimoniale. Mais, une fois consommé, le mariage demeure soustrait à toute ingérence humaine. Le Christ n'a-t-il pas ramené la communauté matrimoniale à la dignité fondamentale que, au matin du genre humain, le Créateur lui avait donnée au paradis, à la dignité inviolable du mariage un et indissoluble ?

Rédempteur du genre humain, Jésus-Christ n'est pas venu supprimer, mais, au contraire, accomplir et restaurer la loi divine, réaliser, supérieur à Moïse, à Salomon et aux prophètes, ce qui avait été annoncé de Lui. Par sa parole qui ne passe pas, Dieu a, dans le mariage, élevé l'homme et relevé la femme, — la femme que les siècles précédents avaient abaissée au rang d'esclave et que le plus austère censeur de Rome avait assimilée à « une nature effrénée et un animal indomptable » (Tite-Live). — Le Rédempteur a élevé à Lui-même non seulement l'homme, mais la femme, en prenant d'une femme la nature humaine et en érigeant sa Mère, bénie entre toutes les femmes et couronnée au ciel Reine des Anges et des hommes, en modèle immaculé de vertu et de grâce pour toute famille chrétienne à travers tous les siècles.

Jésus et Marie, par leur présence, sanctifièrent les noces de Cana; le divin Fils de la Vierge y accomplit son premier miracle, comme pour montrer qu'il inaugurerait sa mission au monde et le règne de Dieu en sanctifiant la famille et la source de vie qu'est l'union conjugale. Cana commença l'exaltation du mariage, qui devait être érigé comme symbole de l'union du Christ avec l'Église.

Comment l'amour conjugal pourrait-il être le symbole de cette union, s'il était délibérément limité, conditionné, dissoluble, s'il était une flamme d'amour qui ne brûle qu'un certain temps ? Non, élevé à la haute et sainte dignité de sacrement, intimement uni à l'amour du Rédempteur et à l'œuvre de la Rédemption, il ne peut être et s'affirmer qu'indissoluble et perpétuel.

Cette loi apparaîtra comme une manifestation d'un vigilant amour maternel, surtout si on la considère à la lumière surnaturelle où le Christ l'a placée. Parmi les difficultés, les heurts, les convoitises que la vie peut-être sèmera sur votre chemin, vos deux âmes inséparablement unies ne se trouveront pas seules ni désarmées; la toute-puissante grâce de Dieu, fruit propre du sacrement, sera constamment avec vos âmes pour soutenir leur faiblesse à chaque pas, pour adoucir les sacrifices,

pour les reconforter et les consoler lorsque les peines même les plus dures se prolongeront.

Si l'obéissance à la loi divine exige qu'elles repoussent les leurres des joies terrestres entrevues à l'heure de la tentation et renoncent à « se refaire une vie », la grâce sera encore là pour évoquer en tout son relief l'enseignement de la foi; la seule vraie vie, qui ne doit jamais être exposée, est celle du ciel, celle précisément qu'assurent ces renoncements, pour pénibles qu'ils soient. Renoncements qui, comme les événements de la vie présente, sont provisoires et destinés simplement à préparer l'état définitif de la vie future, qui sera d'autant plus heureuse et radieuse que les époux auront mis plus de courage et de générosité à accepter les inévitables afflictions durant leur pèlerinage ici-bas.

« Considérations austères! serez-vous peut-être tentés de dire, alors que tout nous sourit à l'entour: notre mutuel amour, dont nous sommes si sûrs, ne nous garantit-il pas l'indéfectible union de nos cœurs? »

Chers fils et filles! Qu'il vous souvienne de l'avertissement du Psalmiste: « Si le Seigneur ne garde la cité, en vain la sentinelle veille à ses portes! » Même cette cité si belle et si forte de votre présente félicité, Dieu seul peut la maintenir par sa grâce et sa loi. Tout ce qui est simplement humain est trop fragile, trop précaire pour se suffire à soi-même. Mais la fidélité aux commandements de Dieu assurera l'inviolable constance de votre amour et de votre bonheur à travers les vicissitudes de la vie.

(*La Liberté*, Fribourg, 13 mai 1942.)

La jeune fille moderne

*Discours prononcé devant les rédactrices et les lectrices de la revue
Alba (L'Aube), de Milan, reçues en audience par Pie XII
en juin 1942*

La poussière de Rome est une poussière de héros et d'apôtres de la vérité. Les vertus domestiques et sociales qui ont fait la grandeur de l'*Urbs* et qui font la vraie grandeur de tous les peuples, sont certainement de tous les temps et de toutes les conditions. Vous les trouverez dans les antiques matrones romaines dont les vertus firent respecter la dignité au sein d'un monde païen. Vous les voyez briller, à l'aube rose et rougeoyante du sang des confesseurs de la foi, dans les annales de l'Église, sur le visage des martyres chrétiennes, patriciennes ou esclaves, comme Agnès et Blandine, comme Perpétue et Félicité. Vous en admirez l'éclat au fil des siècles dans la vie de famille et les œuvres de charité d'une Galla, d'une Françoise Romaine et d'une Anne-Marie Taïgi.

Toutefois, ces vertus, qui demeurent toujours substantiellement les mêmes, prennent au cours des générations des tons et des nuances diverses. Leur expression extérieure, à l'ordinaire, se modifie et varie, par une évolution lente et quasi insensible, avec le changement et l'influence des temps. Mais, à l'heure actuelle, comme aux époques des grandes crises, cette évolution semble animée par une vélocité foudroyante et déconcertante. Et nous devons compter parmi les grandes crises non seulement les calamités, les guerres, les révolutions, les bouleversements civils, économiques, sociaux et politiques, mais aussi le déséquilibre entre les conditions de la vie soudainement transformées, ou renversées, et les traits immuables de la nature humaine.

Considérez le mouvement et la marche de la vie et de la civilisation moderne. Ne remarquez-vous pas comment les merveilleux progrès de la science en tous ses domaines, les bien-faisantes ou dangereuses découvertes et inventions dans tous les champs de l'industrie, ont introduit pour ainsi dire automatiquement des changements profonds dans la vie matérielle et, par conséquent, dans toutes les manifestations de la vie humaine? Et ces changements n'ont-ils pas à leur tour produit une transformation — mieux vaudrait dire un bouleversement complet — des conditions sociales?

A vous qui les avez continuellement sous les yeux, il est presque superflu de montrer les multiples aspects de ces changements. Sources et éléments d'aises, de bien-être, de commodités, qui insinuent, allument et surexcitent les jouissances des uns, en exaspérant la cupidité des autres. Domaines innombrables ouverts à la curiosité des sens et de l'esprit. Une foule de problèmes contrastant entre eux qui séduisent, excitent, troublent et embarrassent la raison et la conscience. Une variété et une série ininterrompue de distractions, de délassements et divertissements, de plaisirs, — des plus intellectuels et des plus nobles aux plus bas et aux plus sensuels; la vertigineuse vélocité et rapidité des communications qui annule l'espace et se joue du temps; mille autres dons de notre âge à la vie, offerts aux regards et aux mains de tous, sinon pour en jouir, du moins pour en ressentir les réactions sur l'esprit.

Tout cela appelle et met en mouvement de multiples activités de la nature humaine, suscite de nouvelles professions, de nouveaux modes de vie et d'action, de nouvelles tendances, de nouveaux engouements: pratiquement, cela invite aussi la femme et la jeune fille à une action plus dégagée et plus directe et les pousse dans le tourbillon qui entraîne le monde.

Avec la physionomie nouvelle de la vie apparaît un comportement nouveau de la jeunesse féminine. Le contact permanent et continu avec le monde — et le monde tel qu'il est dans sa promiscuité — lui donne quelque chose de plus dégagé, de plus résolu, on pourrait dire de plus civil. La conscience de ses devoirs et de ses responsabilités lui confère en même temps plus d'assurance et de hardiesse.

Cette nouvelle physionomie de la vie serait-elle un mal? En soi, elle n'est pas un mal, mais, à l'ordinaire, elle ne manque pas de périls. Pareillement, le nouveau comportement de la jeunesse n'est pas en soi un mal. Cette manière de désinvolture, conséquence des présentes conditions de vie, bien contenue et bien comprise, est, à sa façon, une force: maintenue dans les justes limites et bien dirigée, elle peut prendre le caractère d'une arme: arme de défense contre les périls personnels, arme de conquête devant les périls d'autrui; elle peut devenir une attitude raisonnable, modeste et courtoise, qui, telle la vertu, n'humilie ni ne choque personne, mais gagne l'estime, l'admiration et l'affection.

L'état actuel des choses est ce qu'il est: vous ne pouvez pas le changer; fût-il regrettable, il serait vain de se perdre en la-

mentations. S'il a ses périls, il faut les regarder bien en face pour s'en défendre et les surmonter. Mais d'où viennent ces périls? D'où vient la crise moderne? Elle vient, nous l'avons déjà dit, de ce que, au milieu des circonstances extérieures qui changent et nonobstant le changement d'allure qui en résulte, la nature, le caractère, le tempérament, ne changent pas substantiellement; s'ils se modifient, leur fond reste inchangé et immuable; seule leur surface se ressent du changement; ils ne cheminent point au rythme de l'air et du vent qui souffle autour d'eux et leur caresse le front.

Qu'elle acquière des manières dégagées, de l'énergie et de l'aplomb, avec cela, la femme, la jeune fille ne refera pas sa propre nature; elle demeurera toujours sensitive, impressionnable, souvent sans se douter, sans se méfier de sa sensibilité; et parfois, elle se laissera d'autant plus transporter par les indociles mouvements de son esprit et de son cœur, qu'elle aurait plus de motifs d'user de prudence et de retenue. Elle conserve dans sa constitution cette générosité instinctive qui l'incline et la porte au don de soi, qui la pousserait, si elle ne se surveillait pas attentivement, aux enthousiasmes irréfléchis, aux élans passionnels, aux imprudences fatales. Malheur à elle, si, dans ce monde où elle passe et au milieu duquel elle vit, elle oublie que dans les autres non plus la nature humaine n'a pas changé, qu'elle n'a point perdu les cicatrices de sa première chute au paradis. Les rejetons de cette maligne racine n'ont jamais cessé de régner dans les cœurs: l'orgueil superbe, l'audacieuse sensualité, l'avidité cupidité, l'ardente concupiscence; le scandale voulu, calculé, des séducteurs, des corrompus et des corrupteurs; le scandale involontaire, mais non moins périlleux, des passionnés, des fragiles, des insoucians, des étourdis, qui ne pèsent point les conséquences d'une parole, d'un regard, d'un pas, et, de leur arc, comme les gamins de la rue, décochent une flèche qui peut-être causera la mort ou, pour le moins, laissera un cœur blessé pour toute la vie. Et pourtant il est inévitable, il est souvent nécessaire de suivre ce sentier, d'avancer entre ces ronces, de vivre en ce monde et de traiter avec lui.

Notre-Seigneur, priant pour ses Apôtres à la dernière Cène, disait au Père: « Je ne vous demande pas de les ôter du monde, mais que vous les préserviez du mal. » Et il savait bien qu'il les envoyait dans le monde « comme des agneaux parmi les loups ».

Le monde non plus n'est pas substantiellement changé; mais Dieu le conduit et le guide, et le monde ne saurait échapper à sa main et à celle du Christ, maître souverain du ciel et de la terre. Bien des barrières qui jadis s'élevaient entre le bien et le mal sont aujourd'hui tombées: vous n'en pouvez plus attendre votre défense. La barrière qui reste, filles bien-aimées, n'est pas en dehors de vous, mais en dedans de vous. Saint Vincent de Paul disait gracieusement aux premières Filles de la Charité: « Vous n'avez ni ne pouvez avoir le genre de vie des antiques religieuses; vous aurez pour cloître les rues de la ville, pour clôture l'obéissance, pour grille la crainte de Dieu, pour voile la sainte modestie. »

Ces paroles du saint ne valent-elles pas aussi en quelque sorte pour vous, jeunes filles et femmes chrétiennes? Vous devez cheminer par les rues de la ville: vous devez vous défendre de vous-mêmes avec la barrière et l'arme de votre vertu; à cette défense pourront contribuer vos manières dégagées, votre sincérité de langage, tout votre comportement. Dans la rue, dans les assemblées, dans les magasins, dans les fabriques, dans les bureaux, dans les universités, dans les bibliothèques, une parole cinglante, — s'il le faut, — vous débarrassera d'un impertinent; un bon éclat de rire découragera un soupirant importun; d'un geste aimable, votre main jettera au feu ou dans la boue l'image, le périodique, le livre né dans la boue d'où il n'aurait jamais dû sortir.

Mais cela ne suffit pas. Ces belles qualités, qui se déploient au dehors, doivent jaillir du dedans, d'où elles tirent leur force; aussi la prudence et l'humilité enseignent-elles la modération des actes et des sentiments, la juste mesure dans la grâce du parler et de la personne; elles font reconnaître et comprendre que la docilité est sagesse; l'obéissance, une école de commandement; le silence, l'éducation de la parole et bien souvent une véritable éloquence.

Si les belles qualités extérieures ne dérivent pas des qualités intérieures — moins brillantes, mais non moins nécessaires — elles finissent par montrer le revers de la médaille. On se crée la conscience — ou l'illusion? — de s'être élevée au-dessus de la vulgarité qu'on côtoie à chaque pas, de cheminer vertueuse et digne parmi des tentations et des séductions de toute sorte. La fierté qui jaillit de cette conscience se mue facilement en un secret orgueil. On attribue facilement à soi-même, à sa propre force et à son élévation de caractère, la dignité de sa

propre vie et la conservation de la vertu. On oublie qu'on est faible; on ne remarque pas la complaisance pour l'estime qu'attirent cette vertu et cette dignité. On oublie, en un mot, qu'on est fille d'Ève et, par une imprudente témérité, on se croit à l'abri de tout coup de l'ennemi. Alors, sans se soucier du péril qui menace son esprit, sa foi, son cœur, sa pureté, la fille d'Ève se laisse charmer par le serpent, parcourt une page légère ou sceptique, agrée un sourire ou un gracieux aveu, une parole flatteuse ou présomptueuse, l'invitation à une belle promenade. Prudence et humilité! Qu'il faut de prudence pour être humble! Qu'elle est utile pour retrouver, pour demander le secours de Dieu et le secours des hommes, pour reconnaître combien on en a besoin! Elles sont malheureuses les jeunes filles qui ne ressentent point ce besoin et n'invoquent cette aide qu'à l'heure de la douloureuse et humiliante expérience d'une chute, d'un faux pas, d'une situation délicate, d'un péril imminent, d'un lien qu'on va contracter!

Non, chères filles, ne tardez pas à invoquer le secours de Dieu et le secours des hommes. En toute épreuve, en toute calamité, en toute douleur, il n'est rien au monde de vrai et de puissant comme la religion, la foi et la prière pour tirer du malheur.

La femme, non moins que l'homme, a besoin de croire en Dieu; au pied de l'arbre défendu, la première faute du genre humain est celle d'Ève, qui ajoute plus de foi aux fallacieuses promesses du serpent qu'au commandement et à la menace du Seigneur.

La femme a besoin de prier, comme elle a besoin de connaître et d'aimer Jésus-Christ et la Vierge Immaculée, sa Mère; elle a besoin de la religion, qui a sanctifié ses joies de famille et a tourné ses larmes en hymnes et en invocations; qui, au foyer et à l'église, a exalté l'amour de son cœur.

Approfondissez vos connaissances de la vie et de la doctrine du Sauveur: elle vous révélera la nécessité et l'aimable puissance de l'aide de Dieu; la prière et les saints sacrements vous l'assureront.

Quant à l'aide des hommes, faut-il vous montrer où vous la trouverez, lectrices de l'*Aube*, quand la charité et la délicatesse d'esprit et de cœur de celle qui est quasi votre mère vous entourent et que sa religieuse bonté et sa sagesse éclairent, conseillent et réconfortent vos pas?

Vous cheminez par les voies du monde: vous faites chaque jour l'expérience de l'air et des tourbillons de la vie réelle; dans la foule qui passe, qui s'agite, qui se divertit, qui rit, vous rencontrez trop souvent des visages qui pleurent, que suffoquent les larmes et les plaintes; vous apercevez et rencontrez beaucoup de jeunes filles qui viennent de quitter le foyer paternel, timides, apeurées, égarées; vous en voyez d'autres qui sont ébranlées déjà et qui vacillent au bord de l'abîme; d'autres encore qui, courbées sous l'humiliation d'une surprise, découragées, frôlent le désespoir et se sentent prêtes à se jeter dans un gouffre humainement irréparable pour oublier, pour s'étourdir.

Non, n'abandonnez aucune de ces malheureuses: elles sont vos sœurs; le Christ est venu aussi pour elles; ne les méprisez pas, ne les repoussez pas loin de vous. Ayez pitié d'elles. Aimez, priez, réconfortez, consolez, aidez; faites à d'autres jeunes filles, moins favorisées que vous, un peu du bien qui vous a été fait à vous-mêmes!

En cette heure si cruelle et si triste pour les peuples, les périls sont plus grands et plus pressants. Que votre cœur se dilate dans l'amour du Christ et du prochain: que votre prière soit une invocation de miséricorde, de pardon et de grâce pour tout le monde, pour tous vos frères et sœurs, pour tous ceux qui souffrent et pour tous ceux qui combattent, pour tous ceux qui pleurent dans les maisons et pour tous ceux qui saignent aux champs de bataille.

Et pour que le Seigneur qui voit, dirige et dispose toutes choses dans son insondable conseil vous exauce, Nous vous accordons d'un cœur paternel Notre bénédiction apostolique.

(*La Liberté*, Fribourg, 27 juin 1942.)

Les ruses et les méfaits de l'amour-propre

Allocution prononcée à de jeunes mariés

Vous êtes venus, après avoir consacré et confié vos familles naissantes à l'amour infini du Cœur de Jésus, amour qui est source de réconfort et de grâce, amour qui respire l'humilité et la douceur, amour tout divin qui a le pouvoir d'ennoblir et de sanctifier l'amour humain et de donner à votre affection mutuelle pureté, profondeur et constance inébranlable.

Nous avons, lors de la dernière audience, parlé aux jeunes mariés de l'amour-propre; Nous Nous proposons aujourd'hui de vous en montrer plus particulièrement le comportement si opposé, dans ses petites exigences, ses petites tyrannies, ses petites cruautés, aux sublimes vertus de bonté généreuse, de cordiale douceur et d'humilité profonde que Jésus vous presse si vivement d'apprendre et d'imiter.

Petites exigences de l'égoïsme. L'amour-propre semble dormir quand la pensée ou le soin d'autrui, par devoir ou par condescendance, en apaise les tendances, les aspirations ou les besoins. Jusqu'au mariage, souvent, les époux vivaient l'un et l'autre, quasi sans s'en rendre compte, du travail paternel et des attentions maternelles, habitués tranquillement dès l'enfance et l'adolescence à s'appuyer sur leurs parents et les autres personnes de la maison. Or, maintenant, chacun des deux se doit oublier un peu pour se dévouer au bien commun. On commence à comprendre le prix des travaux et des fatigues du père, la sollicitude et la continuelle abnégation de la mère; on voit combien facilement la nature égoïste voudrait laisser aux autres le soin et les soucis du foyer. Ne voyez-vous pas l'amour-propre s'insinuer dans ces sentiments? Ce n'est qu'une petite fissure, mais elle n'en dépare pas moins les sentiments. Apprenez du Cœur de Jésus la générosité du sacrifice, qui modère les exigences de l'amour-propre par une bonté courtoise et condescendante.

Petites tyrannies de l'égoïsme. Si l'amour vrai conduit à une noble et haute communauté de sentiments, l'amour-propre fait consister cette conformité dans la pleine soumission et subordination de l'autre partie à ses propres goûts et répugnances. Il s'en rend si peu compte que, s'il y veut faire quelque cadeau ou plaisir, il demandera conseil plutôt à ses goûts personnels qu'à ceux de l'autre conjoint qu'il entend contenter. De l'é-

change des vues, qui élargit les horizons de l'un et l'autre, on passe à la discussion, qui doit céder bientôt la place à la péremptoire sentence de l'amour-propre devenu tyran: et pourtant au début la fêlure ne présentait aucun relief. L'humilité du Cœur de Jésus vous apprend à dompter l'orgueilleux désir de triompher même dans les petites luttes et les préférences; céder dans ces cas, ce n'est pas là une médiocre victoire sur l'amour-propre.

Petites cruautés de l'égoïsme. Nul ici-bas n'est parfait. Souvent, durant le temps des fiançailles, l'amour était aveugle; il ne voyait pas les défauts ou les prenait même pour des vertus. Mais l'amour-propre est tout yeux; il observe et discerne, même quand il n'en souffre aucunement, les plus menues imperfections, les plus inoffensives bizarreries de l'autre conjoint. Pour peu qu'elles lui déplaisent ou le gênent, il les relève tout de suite avec un regard doucement ironique, puis par une parole légèrement mordante, peut-être avec une cinglante raillerie en présence d'autres personnes. Personne ne soupçonne si peu que lui quel dard il lance, quelle blessure il inflige; pour lui, en retour, il s'irrite que les autres, même en silence, s'aperçoivent de ses défauts, tout blessants qu'ils soient pour autrui. Simple fêlure? Ce ne sont certes point là ces manières de douceur selon l'exemple du Cœur de Jésus qui, dans son amour et sa patience, pardonne tant de choses en nous.

Si l'égoïsme ne domine que d'une part, l'autre cœur reste secrètement blessé dans sa profondeur et sa délicatesse. Mais que deux égoïsmes s'élèvent et s'affrontent, voici une guerre tragique: c'est le farouche entêtement où s'incarne l'amour de soi et de ses propres vues. Oh! quelle sagesse dans les considérations et les conseils de l'*Imitation*: « Plusieurs se recherchent secrètement eux-mêmes dans ce qu'ils font, et ils l'ignorent. Ils semblent affermis dans la paix, lorsque tout va selon leurs désirs; mais éprouvent-ils des contradictions, aussitôt ils s'émeuvent et tombent dans la tristesse... Appliquez-vous à supporter patiemment les défauts et les infirmités des autres, quels qu'ils soient, parce qu'il y a aussi bien des choses en vous que les autres ont à supporter... Nous aimons que les autres soient exempts de défauts, et nous ne corrigeons pas les nôtres. »

Rien d'étonnant, en soi, que deux époux unissant leur vie soient différents de tempérament et de caractère. Ces différences ne surprennent point, pourvu qu'elles n'outrepassent pas les limites et les normes du mutuel accord; même des caractères différents parfois se composent admirablement et se com-

plètent en se perfectionnant. Le malheur commence au moment où l'un ou l'autre refuse de céder en des questions de goûts ou de désirs tout personnels. C'est déjà une fêlure: l'œil n'arrive point à la découvrir, mais, au moindre heurt, le vase rend un autre son. La fêlure se dilate; les disputes se font plus fréquentes et plus vives; sans qu'on en vienne à une rupture consommée, il ne reste qu'un rapprochement tout extérieur au lieu de l'union de deux vies qui pénètrent les cœurs. Qu'en penseront, qu'en diront les enfants? Quels ravages ces scènes, dont ils sont témoins, ne causeront-elles pas [dans leur âme et leur amour! Et s'il n'y a point d'enfants, quel tourment dans la vie conjugale! Qui peut voir ou prévoir où conduit parfois la voie des petites cruautés de l'amour-propre?

Des drames et des tragédies de certaines familles, chers fils et filles, vous avez sans doute appris que l'histoire est le témoin des temps et la maîtresse de la vie. Avez-vous à ce que vos cœurs, par une déplorable évolution, ne tombent point un jour dans ces fatales erreurs. Et comment? En vous résolvant et apprenant dès maintenant à vous renoncer à vous-mêmes, à dominer et dompter votre amour-propre par un amour actif et entreprenant, par une alacrité au sacrifice, par l'union assidue à Dieu, secrètement, sans qu'on s'en rende compte, dans les choses de grande importance, dans les grandes contrariétés comme dans les petits incidents, ennuis, déplaisirs, fatigues quotidiennes qui, parfois, ne sont pas moins ardues et pénibles à supporter. Mieux vaudrait encore si vous faites, comme on dit, de nécessité vertu, puisque la vertu est un habitus de bien qu'on crée et acquiert en répétant des actes bons. Conquérez l'habitude de la patience, du support mutuel, du pardon réciproque de vos manquements et défauts: alors vous vous rendrez supérieurs à votre amour-propre: la victoire sur vous-mêmes ne sera plus un instinct ou mouvement naturel, chacun de vous considérera comme siens les jugements, les goûts, les inclinations de son conjoint; et ces jugements, ces goûts, ces inclinations s'émousseront en s'harmonisant, ils se poliront, s'embelliront, s'enrichiront à l'avantage des deux époux; aucun n'y perdra: au contraire, il en résultera l'abondance de fruits qui naît de la collaboration dont nous avons naguère parlé à un autre groupe de jeunes mariés.

Il est vrai que, à ces concessions, qui radoucissent dans la diversité des caractères la communauté des pensées et des sentiments, il y a une limite. Plaise à Dieu que vous n'ayez jamais

à en faire la douloureuse expérience! Limite marquée par le devoir, la vérité, la morale, la religion. Nous faisons allusion, vous le comprenez, avant tout à la sainteté du mariage, à la foi et à la pratique religieuse, à la bonne éducation des enfants. Y a-t-il conflit en ces matières: la fermeté devient une obligation inéluctable. Mais si ces grands et solennels principes ne sont pas en jeu et que votre vertu vous ait portés à consentir joyeusement à ces concessions réciproques si utiles à la paix des foyers, il sera bien difficile que naisse un conflit et avec lui la possibilité d'un intransigeante opposition. Les possibilités de conflit seront encore plus réduites si, avant le mariage, les fiancés, au lieu de s'engager par un assentiment précipité, à la légère, séduits par des considérations tout extérieures et secondaires ou par de vulgaires intérêts, ont pris le temps de se mieux connaître; s'ils n'ont pas été sourds aux sages conseils; si, conscients des différences de caractères dont nous venons de parler, ils ont constaté qu'ils n'étaient pas incompatibles. En ces conditions, si en l'un des époux venait à se manifester quelque variation ou altération, même légère, des idées, des tendances, des affections, le cœur de l'autre, dans son dévouement inaltérable, dans sa patiente longanimité, dans ses égards courtois et délicats, dans la force que lui donne la prière, saura aisément retenir ou reconduire dans l'union conjugale l'esprit perplexe et la volonté vacillante. Le mari verra grandir en sa femme le sérieux et disparaître la frivolité; et, avec les années, il se souviendra du conseil du Prophète: « Ne sois point infidèle à la femme de ta jeunesse. » La femme verra se raffermir la foi et la fidélité non moins que l'affection de son mari, et elle l'attirera à une dévotion solide et aimable. Ils chercheront à l'envi à rendre le foyer domestique pacifique, joyeux et plaisant, de sorte que nul ne songera à chercher ailleurs le repos, la diversion ou une compensation, et l'amour-propre, la source de tous les troubles, n'y menacera point l'ordre et la tranquillité de la famille. Le Cœur de Jésus y régnera en souverain et en assurera le vrai, intime et indestructible bonheur.

Puisse, fruits de votre union et de votre amour, chers jeunes mariés, une frétilante couronne d'enfants, pareils aux rameaux de l'olivier, entourer votre table! C'est le vœu paternel que Notre âme répand devant Dieu, tandis que de tout cœur Nous vous donnons la bénédiction apostolique.

(*Le Devoir*, 21 décembre 1942.)

L'apostolat des professeurs et des étudiants

Ce discours a été prononcé en 1941, devant 2,000 membres de l'Action catholique universitaire italienne. Nous en avons retardé la publication jusqu'à aujourd'hui dans l'espoir d'avoir le texte complet. Il nous faut forcément nous contenter de ce résumé publié par la Croix de Paris

Dans les trésors de l'héritage que Nous a laissé Notre prédécesseur Pie XI, de sainte mémoire, brille comme une pierre précieuse que Nous aurons toujours à cœur de conserver fidèlement, sa particulière affection pour l'Action catholique, qu'il a énergiquement promue et inculquée comme moyen très efficace pour l'Église de développer sa mission dans le monde...

« La divine mission du Christ passait dans les mains de Pierre et des apôtres, et engendrait autour d'eux, parmi les disciples et les fidèles, ce ferment de loyauté et de vérité, de grâce et de vertu, qui était la conversion et la rénovation des âmes, et qui, aux côtés des évêques et du clergé, inaugurerait l'aurore de l'Action catholique.

« Aussi, l'Action catholique est-elle aussi ancienne que le Christianisme, et si, dans notre époque, son nom sonne particulièrement haut et nous émeut, c'est que la pérennité de son esprit a dû aviver sa flamme dans la lutte que le monde d'aujourd'hui, au nom d'une fausse science, mène contre l'Église, contre la doctrine du Christ et la pratique de la foi. C'est pourquoi, parmi les groupements dont le riche ensemble constitue l'important organisme de l'Action catholique, Notre prédécesseur nourrissait une vive prédilection pour la jeunesse universitaire; prédilection qui n'excluait certes pas ni ne diminuait en lui l'amour pour chacun des autres rameaux de l'Action catholique, où d'ailleurs l'association la plus modeste prend de grandes proportions, du fait qu'elle est appelée à promouvoir la vraie vie des âmes, la vie surnaturelle, destinée à s'épanouir, comme un germe en fleur et en fruit, pour nous, dans la gloire et la joie éternelle du ciel. »

Pie XII s'applique ensuite à montrer quelle place éminente les professeurs et étudiants d'enseignement supérieur occupent dans l'Action catholique, de par leur situation sociale et intellectuelle. Leur formation d'avocats, de juges, de médecins, d'ingénieurs, de docteurs dans les arts et dans les sciences, les met en mesure d'être les cerveaux du corps social et d'y remplir

une tâche de direction et de coordination. L'Action catholique universitaire a donc un rôle capital à jouer, et souverainement salutaire. Mais, à l'opposé, quelles ténèbres n'engendre pas le divorce qui sépare de la pensée chrétienne les hommes de haute culture! C'est l'humanisme paganisant de la Renaissance qui a précipité cette désagrégation spirituelle, puis le libre examen, le philosophisme fumeux du XIX^e siècle, l'idéalisme, le positivisme... La culture universitaire en a-t-elle vraiment tiré profit? Du jour où elle perdit tout contact avec la pensée catholique, la science est tombée dans des aberrations, dont les fruits amers qui sont sous nos yeux actuellement nous donnent une idée. De ce divorce et de cet antagonisme entre la science et la religion la vérité ne sort certes pas ébranlée. Vérités de la raison et vérités de la foi restent comme des sœurs dans l'esprit humain. Et la tâche des intellectuels catholiques est de faire cesser, chez leurs collègues, ce funeste divorce, d'ouvrir la voie, dans les esprits et dans les cœurs, à la haute science universitaire, en même temps qu'à la révélation chrétienne.

Ainsi, le Saint-Père exhorte étudiants et professeurs catholiques à se faire « les hérauts de la vérité catholique, les apôtres de l'Évangile, au sein de la société des savants modernes ». Mais il est nécessaire pour cela qu'il n'y ait en eux aucun déséquilibre entre leur culture religieuse et leur culture universitaire. Ne serait-ce pas, d'ailleurs, un terrible danger si, arrivés à ce degré de développement de leur jugement, de leur esprit critique, de leur pensée personnelle, ils se contentaient, pour les choses de la foi, d'en rester, comme des enfants, aux notions et aux preuves du catéchisme élémentaire? Ce n'est pas qu'il faille certes oublier son catéchisme, « souverain code de la foi et de la morale chrétienne », mais l'apostolat universitaire de l'Action catholique exige une culture religieuse plus approfondie et plus personnelle, comme il convient à la maturité...

« Mais ce qui donnera le plus de crédit à votre parole sera encore le parfait accord entre votre perfection intellectuelle et votre perfection morale, entre l'intelligence et la volonté, entre la vérité et la pratique du bien. Chez un vrai chrétien, la vérité de la foi et la règle des mœurs sont inséparables. » Quelle tristesse, en effet, que, chez tant d'hommes cultivés, le caractère et la valeur morale soient tellement inférieurs à l'intelligence!

Et le Saint-Père de résumer cette doctrine dans une proposition lapidaire: « Un vrai savant, un vrai professeur, un vrai juriste, un vrai médecin ne pourront jamais pleinement et en toute sécurité rester inébranlablement fidèles à la vocation et à la dignité de leur profession, sans une forte vie intérieure, sans un sens délicat du devoir, sans cette vigueur des vertus, que les chrétiens puisent à la plus féconde et intarissable de toutes les sources, celle des exemples et de la grâce de Notre-Seigneur. »

Le Saint-Père veut enfin que professeurs et étudiants catholiques, militants de l'Action catholique universitaire, ne se montrent jamais inférieurs à quiconque dans le domaine de la science et de la profession. Et même, pour l'honneur de l'Église et la renommée de leur foi, ils doivent s'efforcer d'être les meilleurs d'entre tous les praticiens et techniciens, les meilleurs des universitaires, sans se départir d'ailleurs d'une délicate et saine attitude de camaraderie.

Tout cela sans doute exige beaucoup de courage, d'énergie, de constance, de véritable et généreuse abnégation chrétienne. Le dilettantisme, dans ce domaine, ne récoltera guère de fruits. Il faut, au contraire, se montrer très exigeant vis-à-vis de soi-même, comme le veulent les activités intellectuelles et professionnelles, aussi bien que les exigences de la vie religieuse et morale. Et, en tout cas, s'il est une attitude d'esprit et de cœur qui s'impose spécialement ici, c'est la modestie et l'humilité, dont la vérité est vraiment la mère. Hélas! dans ce monde déchiré et orgueilleux, que d'esprits, même chrétiens, ont perdu le sens de l'humilité, de cette humilité, qui n'est pas veulerie, mais véracité et grandeur.

Et Pie XII développe éloquemment cette grande leçon, si urgente aujourd'hui: « La vérité est que tous, même les meilleurs et les plus puissants, ne sont devant Dieu que de pauvres pécheurs et des mendiants qui attendent de sa miséricorde encouragements et secours. La vérité est que tous les hommes sont frères, petits et grands, pauvres et riches, forts et faibles..., tous sortis de la même terre, tous rachetés par le même et unique Sauveur, tous en marche vers la même Maison du Père... La vérité est donc que tous, fils du même Père et d'un même sang, quels que soient leur pays, leur langue, leurs usages, sont faits

pour s'aimer, s'entr'aider et accomplir fraternellement leur pèlerinage terrestre. » Et cette leçon d'humilité et de charité, loin de nuire à la dignité humaine et au patriotisme, ne leur confèrera qu'un surcroît de valeur et d'authenticité. En ces temps de haine et de guerre, cette grande leçon chrétienne est plus nécessaire que jamais. Et plus que personne, étudiants et professeurs catholiques sauront en faire leur profit et la propager. Et c'est pour y ajouter une surnaturelle efficacité que Pie XII leur donne de tout cœur, comme à leurs frères de tous pays (car ce programme est universel), la bénédiction apostolique.

Le tribunal de la Rote

Ce discours, comme le précédent, a été prononcé en 1941, le 3 octobre. Nous n'en avons eu que récemment la traduction, publiée dans la Revue eucharistique du Clergé. Il s'adressait aux membres du Tribunal de la Rote, pour l'ouverture de l'année juridique, sur les causes matrimoniales. L'exorde et la péroraison ont été résumés, nous dit le traducteur; le corps de l'allocution a été rendu ad litteram.

Pour la troisième fois, l'année juridique s'inaugure dans l'atmosphère douloureuse de la guerre.

Le Saint-Père, au milieu des angoisses de la tragique extension du fléau, se voit consolé par la présence des membres de la Sacrée Rote, ministres de la justice et du droit.

L'Église, malgré les tendances contradictoires et pernicieuses du monde, s'est montrée intrépide et sereine dans la défense de la justice. Sur l'immobile et inaltérable fondement de la constitution que lui a léguée son Fondateur, elle a offert à tous les peuples une doctrine juridique constante, respectant admirablement les libertés et les droits.

Elle est, aujourd'hui, plus fidèle que jamais à sa sublime mission, en cette époque troublée où l'utilitarisme et l'intérêt, la force et les richesses se font les rivaux du droit.

En raison de la grande autorité dont elle jouit auprès des moralistes et des juristes, la Sacrée Rote voit grandir ses responsabilités dans la sainte observance et la fidèle interprétation des normes du droit.

Elle doit avoir conscience de ces responsabilités dans tous les cas qui lui sont confiés, mais en particulier dans les nombreuses causes matrimoniales qu'elle doit trancher. La juste solution de ces cas devra, dans la mesure du possible, conserver au mariage sa sainteté et sa fermeté; respecter le droit naturel des fidèles, en tenant compte du bien commun de la société et du bien particulier des individus.

* * *

1° En premier lieu, considérons *le droit au mariage*.

Suivant l'enseignement de nos glorieux Prédécesseurs Léon XIII et Pie XI, « aucune loi humaine ne peut enlever à

l'homme le droit naturel et primitif qu'il a au mariage ». Ce droit fut immédiatement concédé à l'homme par l'Auteur même de la nature, le suprême Législateur. On ne peut le nier à qui que ce soit, à moins de prouver qu'il y ait renoncé librement, ou qu'il soit incapable mentalement ou physiquement de contracter mariage. Et encore dans les cas particuliers où il s'agit d'empêcher un mariage, ou de déclarer nul celui qui a déjà été contracté, il faut constater l'impuissance antécédente et perpétuelle non seulement de façon douteuse et probable, mais avec certitude morale. Si cette certitude est obtenue, on ne peut permettre la célébration du mariage; et s'il a déjà été célébré, il n'est pas valide.

Les causes qui regardent l'impuissance psychique ou mentale et l'impuissance physique sont très délicates et souvent très compliquées en raison de leur nature même; elles sont assez souvent déferées à la Sacrée Rote; il faut dire à son honneur qu'elle les a toujours étudiées et réglées avec grand soin, sans aucune acception de personnes.

Impuissance psychique. — La Sacrée Rote s'est occupée récemment de l'impuissance psychique ou mentale, résultant d'affections pathologiques. A ce sujet, elle a dû tenir compte dans ses sentences juridiques de certaines théories que des psychiatres et des psychologues modernes présentent comme toutes nouvelles. On n'a qu'à l'en féliciter; c'est un signe de l'assiduité et de l'étendue de ses recherches. La jurisprudence ecclésiastique ne peut, en effet, mépriser le progrès authentique des sciences qui intéressent la morale et le droit. Il n'est ni permis, ni opportun de les rejeter pour la seule raison que ces découvertes sont nouvelles. La nouveauté serait-elle ennemie de la science? Si elle ne peut dépasser le patrimoine de vérité déjà acquis, comment la connaissance humaine pourrait-elle progresser dans le domaine très étendu de la nature? Cependant, il faut examiner ces théories avec soin pour juger s'il s'agit de vraie science; des expériences suffisantes et de vraies preuves leur ont-elles donné un degré convenable de certitude, ou s'agit-il simplement de théories vagues et hypothétiques que n'appuie aucun argument solide et positif? Dans ce dernier cas, elles ne sauraient constituer la base d'un jugement solide, excluant tout doute prudent.

Impuissance physique. — Plus d'une fois, la Sacrée Rote a dû traiter aussi de l'impuissance physique.

Dans cette question aussi délicate que difficile, deux tendances sont à éviter.

La première ne tient compte, dans l'examen des éléments constitutifs de l'acte de la génération, que de la fin première du mariage, comme si la fin secondaire n'existait pas ou au moins comme si elle n'était pas aussi une *finis operis*, voulue par l'Auteur même de la nature.

L'autre tendance est de considérer la fin secondaire comme également principale, la dépouillant de sa subordination essentielle à la fin première: ce qui serait poser le principe de funestes conséquences.

En d'autres termes, ce sont là deux extrêmes dont il faut s'éloigner, puisque la vérité se trouve dans un juste milieu: d'une part la négation pratique ou le mépris excessif de la fin secondaire du mariage et de l'acte de la génération; d'autre part la tentative d'isoler ou de séparer outre mesure l'acte conjugal de sa fin principale, à laquelle il est de par sa nature même ordonné premièrement et principalement.

2° Venons-en aux *déclarations de nullité des mariages*.

Personne n'ignore que, sur ce point, l'Église se montre très prudente et ne favorise guère ces déclarations.

En règle générale, la tranquillité, la stabilité et la sécurité des relations sociales exigent que la déclaration de nullité des contrats, quels qu'ils soient, ne soit pas faite avec légèreté. A plus forte raison, ce principe vaut-il pour le contrat du mariage, qui a une si grande importance; car c'est de sa solidité et de sa stabilité que dépend le bien commun de la société, comme le bien particulier des époux et des enfants. La sainteté de ce sacrement exige d'ailleurs que dans tout ce qui a rapport aux choses sacrées et aux sacrements on ne s'expose pas à la légère au péril de profanation. De plus, qui ne connaît la grande faiblesse des cœurs humains qui, hélas! dans bien des cas — sous un grief ou sous un autre, soit par mécontentement ou ennui dans la vie en commun, soit pour se frayer les voies à une nouvelle union avec une personne coupablement aimée — travaillent à se libérer du lien conjugal déjà contracté?

De là, il résulte que le juge ecclésiastique ne doit pas se montrer trop facile dans la déclaration de nullité des mariages; qu'il s'efforce plutôt de revalider les unions contractées invalidement, surtout quand les circonstances, dans un cas particulier, suggèrent cette façon d'agir.

Si la revalidation s'avère impossible — soit qu'il s'agisse d'un empêchement dirimant, dont l'Église ne peut pas ou n'a pas coutume de dispenser, soit que les parties refusent de renouveler leur consentement — la sentence de nullité ne peut alors en toute justice et équité être refusée à qui la demande suivant les prescriptions canoniques.

Il faut cependant que l'invalidité en question soit appuyée sur des preuves qui lui donnent la certitude, que dans les choses humaines on a coutume de nommer certitude morale, c'est-à-dire une certitude qui exclut tout doute prudent, étant fondée sur des raisons positives. On ne peut exiger la certitude absolue de la nullité, certitude qui exclurait non seulement toute probabilité positive du contraire, mais encore la simple possibilité du contraire. La règle du droit selon laquelle *matrimonium gaudet favore juris; quare in dubio standum est pro valore matrimonii, donec contrarium probetur* (canon 1014), ne peut en effet s'entendre que de la certitude morale du contraire, laquelle doit être évidente. Aucun tribunal ecclésiastique n'a le droit ou le pouvoir d'exiger davantage. En se montrant plus exigeant, on en viendrait facilement à léser le droit strict de ceux qui présentent leur cause, puisque s'ils ne sont pas, de fait, unis par le lien matrimonial, ils jouissent du droit naturel de contracter mariage.

3° Enfin l'annulation d'un mariage validement contracté.

Dans ces cas, la Sacrée Rote doit faire enquête et se rendre compte que toutes les conditions, préalablement requises pour l'annulation, sont réalisées, et que, en conséquence, elle peut conseiller au Pape la concession de la grâce demandée.

Ces conditions prérequis portent surtout sur la dissolubilité même du mariage en question.

A un collège de juristes, il est inutile de répéter que le mariage *ratum et consummatum* est de droit divin indissoluble, de sorte qu'aucune puissance humaine ne peut l'annuler. (Can. 1118.) Quant aux autres mariages, bien qu'ils soient intrinsèquement indissolubles, ils n'ont cependant pas une indissolubilité extrinsèque absolue; dans certains cas (relativement très rares) où se trouvent réalisées toutes les conditions nécessairement requises, ces mariages peuvent être annulés, soit en vertu du privilège paulinien, soit encore par le Souverain Pontife usant de son pouvoir ministériel.

Nous avons dit que le juge ecclésiastique est appelé à faire enquête sur l'existence des conditions prérequis: vous aurez compris, comme l'importance du sujet l'indique suffisamment, qu'une telle enquête doit être faite avec toute la sévérité, l'exactitude et la diligence possibles, d'autant plus qu'il s'agit de l'exercice d'un pouvoir délégué en une matière de droit divin, et que la validité de l'annulation du lien dépend en fait de l'existence des conditions requises. Il faut aussi faire remarquer que dans tous les cas de ce genre, et à toutes les étapes du procès en cours, le devoir s'impose d'observer entièrement et rigoureusement les règles prescrites par la modestie chrétienne en une matière aussi délicate.

Du reste, il n'y a pas de doute que le principe énoncé plus haut s'applique encore ici, à savoir que la certitude morale, excluant tout doute prudent, suffit en cette matière.

A l'époque actuelle, c'est un fait patent, le mépris et l'oubli de la religion ont fait renaître l'esprit d'un nouveau paganisme jouisseur et orgueilleux. En plusieurs régions, on constate même une tendance qui va jusqu'à la manie du divorce et l'on agit, dans les contrats et les annulations de mariage, avec une légèreté et une facilité que l'on n'oserait apporter dans les contrats de location et d'embauchage. Mais cette tendance, légère et inconsidérée, ne peut être invoquée comme une raison pour autoriser les tribunaux ecclésiastiques à se départir des normes et des pratiques qu'imposent et que suggèrent la saine justice et la conscience droite. Dans les questions d'indissolubilité ou de dissolubilité du mariage, l'Église ne peut avoir d'autre norme et d'autre pratique que celles établies par Dieu, l'Auteur de la nature et de la grâce.

A ce sujet, nous devons citer deux passages de la Sainte Écriture, indiquant d'une certaine façon les bornes imposées à ceux qui doivent s'occuper de l'annulation du lien matrimonial et excluant le laxisme moderne tout comme le rigorisme, contraire à la volonté et au précepte divins.

Voici le premier passage: « Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni »; ce qui revient à dire que ce n'est pas l'homme, mais Dieu qui peut séparer les époux; par suite, la séparation n'est d'aucune valeur si Dieu lui-même n'a pas rompu le lien.

Voici l'autre texte: « Le frère et la sœur ne sont pas asservis... Dieu nous a appelés dans la paix. » C'est-à-dire qu'il n'y a

plus de servitude ni de lien quand Dieu l'a rompu, et qu'il est alors permis aux époux de convoler en de nouvelles noces.

Dans tous les cas, la norme suprême qui doit diriger le Pontife romain dans l'usage de sa puissance de Vicaire pour annuler les mariages, est celle que nous avons déjà indiquée au début comme la règle de l'Église dans l'exercice de son pouvoir judiciaire, c'est le salut des âmes, qui permet de tenir un compte juste et proportionné du bien commun de la société religieuse et de la société humaine en général tout comme du bien de chaque individu.

* * *

Le Souverain Pontife exprime ensuite sa joie de voir la Sacrée Rote prendre possession de ses nouveaux édifices (plus dignes d'un tel Tribunal). Il termine par des souhaits et des prières en y ajoutant sa bénédiction apostolique.

LE MESSAGE DE NOËL

Le Souverain Pontife a prononcé la veille de Noël 1942' comme les années précédentes, une importante allocution, consacrée en grande partie à la paix, et qui fut irradiée à travers le monde entier.

Il ne nous en est parvenu malheureusement qu'une version anglaise, qu'il nous a été impossible de traduire en français d'une façon satisfaisante. Plusieurs paragraphes sont obscurs, quelques-uns même presque incompréhensibles.

Nous espérons obtenir bientôt la version française officielle ou au moins le texte original latin que nous ferons traduire et que nous publierons aussitôt.

ÉCRITS ET DISCOURS DE S. S. PIE XII

publiés par l'École Sociale Populaire



<i>La Paix</i> (allocutions et lettres), 32 pages	15 sous
<i>Encyclique « Summi Pontificatus »</i> , 32 pages	15 sous
<i>Encyclique « Sertum Laetitiae »</i> , 16 pages	10 sous
<i>Allocutions de Noël</i> , 16 pages	10 sous
<i>Allocutions et Lettres — I: La Communion des Saints</i> , 32 pages	15 sous
<i>Allocutions et Lettres — II: Les bases d'une paix juste</i> , 32 pages	15 sous
<i>Allocutions et Lettres — III: L'ordre nouveau</i> , 32 pages	15 sous
<i>Allocutions et Lettres — IV: Providence divine</i> , 32 pages	15 sous
<i>Allocutions et Lettres — V: Jubilé épiscopal</i> , 32 pages .	15 sous
<i>Allocutions et Lettres — VI: Les bienfaits du mariage</i> , 32 pages	15 sous
<i>Aux jeunes mariés — I</i> , 16 pages	10 sous
<i>Aux jeunes mariés — II</i>	10 sous
<i>Aux nouveaux époux</i> , 16 pages	10 sous
<i>La Science, la Foi, la Vision</i> (discours), 16 pages	10 sous
<i>La Compagnie de Jésus</i> (lettre), 16 pages	10 sous
<i>L'Action catholique</i> (discours), 16 pages	10 sous
<i>L'Action catholique féminine</i> (discours), 16 pages	10 sous
<i>Directives d'Action catholique</i> (discours), 16 pages	10 sous
<i>La Mode</i> (allocation), 8 pages	3 sous
<i>Les conditions d'une paix juste</i> , 4 pages	2 sous

PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

(Suite)

165. *L'Union ouvrière* Abbé L.-A. Lafortune et Gérard Tremblay
166. *Les Ancienne Corporations* R P Stanislas, P S V.
167. *Le Communisme international au Canada* E. S. P.
168. *Parents et Maîtres, leur collaboration* Abbé Arthur Maheux
169. *L'Enseignement agricole d'hiver* Albert Rioux
170. *Le Cinéma* Oscar Hamel
171. *La Crise protestante* R. P Adélar Dugré, S. J.
- 172-173. *La Formation technique* R. P. Pierre Fontanel S. J.
174. *La Gaspésie intérieure* Pépinsu aïre
175. *Chefs ouvriers catholiques* L.-G. Hogue
176. *La Mission sociale de l'hygiène* Dr J.-A. Baudouin
177. *Les Associations ouvrières au Canada* E. S. P.
178. *Rotary et Maçonnerie* E. S. P.
179. *L'Indissolubilité du mariage* R P E. Jombart, S. J.
180. *Le Tourisme source de richesse* Eugène L'Heureux
181. *La Vaccination antituberculeuse* Dr J.-C. Bourgoin
182. *L'Utilisation des sous-produits de la pêche* Joseph Risi
- 183-184. *La Paroisse au Canada français* R P Adélar Dugré, S. J.
185. *L'Eglise, nos maux sociaux et l'ouvrier catholique* Abbé J.-Ad. Sabourin et R P Schelpe, S.J.
186. *L'Industrie chimique et le Canada* R P Pierre Fontanel, S. J.
187. *Le Travail des jeunes filles* Mme W Raymond
188. *Les Communautés religieuses et la Cité* Juge C.-E. Dorion
189. *Les Œuvres dans la Cité* R P Bonhomme, O. M. I.
190. *Le Syndicalisme catholique canadien* E. S. P.
191. *La Semaine sociale de Chicoutimi* Wilfrid Guérin
192. *L'Eglise et la question syndicale* PP. Arendt et Muller, S. J.
193. *Nos Orphelins* Sœur Allaire, etc.
- 194-195. *Encyclique sur l'éducation de la jeunesse* S S Pie XI
196. *L'Enseignement religieux* S G. Mgr Ross
197. *La Semaine du dimanche* XXX
198. *Pour nos enfants* Sœur Marie Hadelin etc.
199. *La Préférence aux Syndicats catholiques* XXX
200. *Pour le bon journal* Abbé A Robert et O Héroux
201. *Le Sens catholique* E. Mercier et G Ladouceur
- 202-203. *L'Apostolat laïque* R P Archambault, S J.
- 204-205. *Instruction ou Education* Eadras Minville
206. *En Russie soviétique* E. S. P.
- 207-208. *Manuel antibokhetique* E. S. P.
209. *La Participation des laïques à l'apostolat* Antonio Perrault
- 210-211. *L'Encyclique « Quadragesimo anno »* S. S Pie XI
212. *Le Mariage chrétien* R. P Adélar Dugré, S.J.
213. *L'Etat et la morale publique* Léo Pelland
- 214-215. *L'Etat et le mariage* Juge C.-E. Dorion
216. *L'Activité sociale des prêtres de Belgique* R P Albert Muller, S. J.
- 17-218. *Cahier anticommuniste* E. S. P.
19. *Pour la colonisation* E. S. P.
220. *Le Réseau communiste* R. P Thomas-M. Lamarche, O. P.
221. *Pour la paix* E. S. P.
222. *La Famille* R. P. C. Rutché, C. S. Sp.
- 223-224. *Le Plan quinquennal* Entente Internationale
225. *La Profession agricole* Abbé Georges-M. Bilodeau
226. *Les Opérations de Bourse et leur moralité* R P Bournival, S. J.
227. *Le Retour de la mère au foyer* Rde Sr Gerin-Lajoie
228. *La Place des enfants n'est pas au cinéma* E. S. P.
230. *L'Action catholique et l'Épargne populaire* E. Poirier et W Guérin
- 232-233. *Pour la Restauration sociale au Canada* E. S. P.
237. *L'Agriculture, base économique d'une nation* Abbé Edouard Beaudoin
238. *L'Œuvre de la Colonisation* Eadras Minville
241. *L'Encyclique « Quadragesimo anno »* Abbé Philippe Perrier
242. *La Doctrine sociale de l'Eglise et la C. C. F.* Mgr Georges Gauthier
- 243-244-245. *Le Mouillage du capital* Adrien Gratton
- 251-252. *Journées anticommunistes — I* E. S. P.
253. *Journées anticommunistes — II* E. S. P.
- 254-255. *La Menace communiste au Canada* R P Archambault, S. J.
256. *L'Organisation corporative* Eugène Duthoit
257. *Le Chômage de la jeunesse* E. S. P.
- 258-259. *Déclaration — Thèses — Statuts* Ligue de la Classocratie
260. *Le Scoutisme* R. P. Oscar Bélanger, S. J.
261. *L'Apôtre laïque* R. P. Thomas Pinal, C. SS. R.
262. *Le Komintern* Entente Internationale
263. *L'Encyclique « Immortale Dei »* S S. Léon XIII
264. *Allocutions familiales* Claire Hoffner
265. *Les Relations avec Moscou* E. S. P.
266. *La Crise libératrice* R. P. Albert Muller, S. J.
267. *Le Syndicalisme catholique au Canada* R. P. Archambault, S. J.

PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

(Suite)

268. *L'Ordre corporatif.* A Muller S. J., et E. Duthoit
- 269-270. *Les vingt-cinq ans de l'E. S. P.* En collaboration
271. *Caisse populaires et rédemption sociale* Cardinal Villeneuve, C. Vaillancourt et E. Poirier
272. *Comment établir l'organisation corporative au Canada.* Esdras Minville
273. *L'Orientalion professionnelle.* Abbé Irénée Luasier
- 274-275. *Pour le Christ-Roi et contre le communisme.* E. S. P.
276. *Les Exercices spirituels.* R. P. Archambault, S. J.
277. *Petit Catéchisme anticommuniste.* P. Richard Arès, S. J.
278. *La Vérité sur l'Espagne.* Cardinal Isidro Goma Tomas
279. *L'Action catholique spécialisée.* R. P. Adrien Malo, O. F. M.
- 280-281. *Encycliques « Dicit Redemptoris » et « Mit brennender Sorge »* S. S. Pie XI
282. *La Formation sociale dans nos collèges classiques.* Abbé Damien Robert
283. *Le Vendredi saint de l'Eglise d'Espagne.* Secrétariat des C. M.
284. *La Coopération économique.* Abbé L. Beaugard et Jean-B. Cloutier
285. *Le Syndicalisme national catholique.* E. S. P.
286. *La Malaisance du capitalisme actuel.* Abbé Georges Côté
287. *L'Action catholique au Canada.* R. P. Archambault, S. J.
288. *Le Problème rural.* Nos Evêques
- 289-290. *Catéchisme de l'organisation corporative.* P. Richard Arès, S. J.
291. *Encyclique « Libertas praeslantissimum ».* S. S. Léon XIII
292. *Jeunesse et politique.* Jean Filion
293. *Pour que vive notre français.* P. Gabriel La Ruc, S. J.
294. *L'Action catholique et les religieuses.* R. P. Archambault, S. J.
295. *Petit Catéchisme d'éducation syndicale.* P. Richard Arès, S. J.
296. *L'Industrie dans l'économie du Canada français.* Olivar Asselin
297. *Pour un ordre nouveau.* Mgr Desranleau et le Cardinal Villeneuve
298. *Mentalité communiste.* Mgr J. T. McNicholas
299. *Lettre pastorale collective sur la tempérance.* Nos Evêques
300. *La Nationalisation des entreprises.* Mgr Wilfrid Lebon
- 301-302. *Le Comité paroissial.* R. P. Archambault, S. J.
303. *Une enquête sur le communisme à Québec.* Edouard Laurent
304. *Un pays qui a ruralisé son enseignement primaire.* François-Xavier Boudreault
305. *L'Eglise et les grands problèmes de l'heure présente.* S. Exc. Mgr Carton de Wiart
306. *La Corporation professionnelle.* Maximilien Caron
307. *La Législation anticommuniste dans le monde.* E. S. P.
308. *La Paix.* S. S. Pie XII
309. *L'Espagne au sortir de la guerre.* R. P. Joseph Ledit, S. J.
310. *Lettre encyclique « Summi Pontificatus ».* S. S. Pie XII
311. *Tempérance.* Dr Jean-Charles Miller
312. *Vers un ordre nouveau par l'organisation corporative.* F. A. Angers, L.-M. Gouin, E. Gibeau, M. Caron, R. Arès, S. J.
313. *La Canalisation du Saint-Laurent.* Paul-Henri Guimont
314. *Notre relèvement économique.* R. P. Archambault, S. J.
315. *L'Eglise et l'ordre social.* Episcopat américain
316. *Notre dimanche chrétien.* S. Exc. Mgr Anastase Forget
317. *Le Samaritanisme moderne ou Service social.* R. P. Emile Bouvier, S. J.
318. *Radicalisme moderne.* R. P. Joseph Ledit, S. J.
- 319-320. *La Jeunesse et l'Action catholique.* R. P. Archambault, S. J.
321. *Le Racisme.* R. P. Arthur Caron, O. M. I.
322. *Les Jésuites.* Jean Guiraud
323. *L'Education nationale.* Abbé Paul-Emile Gosselin
324. *Les Religieux et l'Action catholique.* R. P. Archambault, S. J.
325. *La Reconstruction de la France.* E. S. P.
326. *La Communion des saints. (Allocutions et lettres, I)* S. S. Pie XII
327. *La Situation démographique de la France.* Georges Pernot
328. *La Restauration sociale.* Nos Evêques
329. *Les Bases d'une paix juste (Allocutions et lettres, II)* S. S. Pie XII
330. *Causeries sur les encycliques.* E. S. P.
331. *L'Esprit de l'Action catholique d'après Pie XII.* R. P. Archambault, S. J.
332. *Par delà les guerres.* R. P. Joseph Ledit, S. J.
333. *La Restauration de la famille française.* E. S. P.
334. *La Société contemporaine.* Abbé A. Roux
335. *L'Ordre nouveau (Allocutions et lettres, III)* S. S. Pie XII
336. *L'Action catholique et la politique.* M. Léo Pelland, C. R.
337. *La Franc-Maçonnerie.* S. S. Léon XIII
338. *Charte du Travail.* E. S. P.
339. *L'Assistance à l'Enfant sans Soutien (Trois-Rivières).* Abbé Charles-Edouard Bourgeois
340. *Sa Sainteté le Pape Pie XII (Lettre pastorale collective et mandement)* Nos Evêques
341. *Providence divine (Allocutions et lettres, IV)* S. S. Pie XII
342. *Le Travail féminin et la guerre.* E. S. P.
343. *Qu'est-ce qu'un catholique pratiquant?* S. Exc. Mgr Courchesne
344. *Jubilé épiscopal (Allocutions et lettres, V)* S. S. Pie XII
345. *Le droit de Suffrage.* Georges Pelletier
346. *L'Expérience communiste sociale en Russie.* B. S.
347. *L'organisation corporative au service de la démocratie.* M. Maximilien Caron
348. *Les bienfaits du mariage (Allocutions et lettres, VI)* S. S. Pie XII

N. B. — Les numéros omis sont épuisés.

**L'École Sociale Populaire laisse à chacun de ses collaborateurs
la responsabilité de ses écrits.**